

## MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr @MichelSapin

Paris, le 15 décembre 2016

## Présidence du Comité Consultatif du Secteur financier

Emmanuel CONSTANS, président du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), a remis sa démission, en raison de son départ à la retraite, au ministre de l'Économie et des Finances, Michel SAPIN. Le ministre a nommé pour lui succéder Corinne DROMER, actuellement Directrice à la Banque de France. Elle prendra ses fonctions au CCSF à compter du 15 janvier 2017.

À cette occasion, le ministre tient à rendre hommage au rôle majeur joué par Emmanuel CONSTANS, porté à la présidence du CCSF dès sa création en 2004 et qui a su en faire une instance de concertation incontournable en établissant un dialogue fructueux entre les établissements financiers et leurs clients.

Le CCSF et son président ont permis d'accomplir des progrès décisifs en matière notamment de transparence des tarifs bancaires, de réforme du crédit à la consommation, de mobilité bancaire, de définition d'une stratégie nationale des moyens de paiement ou encore de réforme de l'assurance emprunteur.

Emmanuel CONSTANS reste membre du collège de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et président de la commission de médiation de la Convention AERAS (S'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé).

Corinne DROMER a effectué l'essentiel de sa carrière dans le secteur financier, en particulier au sein des autorités de marché et de supervision où elle a contribué à faire connaître et mieux comprendre les évolutions règlementaires, dans un contexte de renforcement de la transparence et des codes de déontologie. À la Banque de France, elle a notamment œuvré, en étroite liaison avec le président du CCSF, en faveur d'une meilleure information des particuliers, une plus grande transparence des pratiques commerciales et une lutte accrue contre le surendettement des ménages.

-1.4

Corinne DROMER, IEP d'Aix-en-Provence, a débuté comme conseiller technique chargée des relations avec le Parlement au cabinet du ministre délégué chargé du Budget de 1982 à 1985, avant d'occuper jusqu'en 1997 divers postes au sein du secteur bancaire et de plusieurs cabinets ministériels. En 1997, elle entre au Conseil des Marchés Financiers (CMF) en qualité de secrétaire du Conseil puis elle rejoint en avril 2004 l'Agence France-Trésor comme responsable de la communication. Entrée à la Banque de France en mars 2007, elle se voit successivement confier les responsabilités d'adjointe au directeur de la Communication, directrice déléguée puis directrice de la Communication. Corinne DROMER est membre de l'Institut français des administrateurs (IFA) depuis 2015.

**Contact presse**:

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13

sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr

